

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 259

MONTREAL, LE JEUDI 13 NOVEMBRE 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Terminus Laval?

À environ un an des élections provinciales, les citoyens de la région métropolitaine sont conviés, un peu malgré eux, à prendre part dans un manège n'en finissant plus de monter et de redescendre: le métro (virtuel) de Laval. Empruntant un parcours sinueux, voire tortueux, que l'image de montagnes russes ne pourrait mieux illustrer, le métro serait — encore — sur le point de séparer les flots de la rivière des Prairies pour s'arrêter à l'île Jésus. **Terminus Laval; vraiment?**

Le nouveau ministre d'État à la métropole, Robert Perreault, a ravivé lundi une vieille promesse, ayant survécu à maintes carrières politiques, en faisant part de sa volonté de prolonger le métro à Laval aussi rapidement que possible. Les chiffres, les querelles de clocher et, surtout, l'histoire invitent cependant à la plus grande prudence.

Mil neuf cent soixante-treize. L'année débute par la signature d'un accord de cessez-le-feu entre les États-Unis et le Vietnam. Au printemps, *Le Parrain*, de Francis-Ford Coppola, raffe l'Oscar du meilleur film et le *Washington Post* dévoile le scandale du Watergate. Pendant ce temps-là, au Canada, Montréal se prépare à faire son entrée dans le cercle des villes olympiques, alors que

Toronto se lance dans la construction de la tour du CN, la plus haute structure sans haubans au monde. Et à Laval... l'administration du maire Jacques Tétrault rejette une proposition de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) visant à prolonger le métro de la station Henri-Bourassa à l'intersection des boulevards Cartier et des Laurentides, dans le centre-sud de l'île Jésus. Les premières discussions à ce sujet remontent à avril 1966, quelques mois avant l'inauguration même du métro de Montréal, comme en témoignent les archives de la Ville de Laval.

Ainsi commence l'époque parcourus du métro à Laval, qui est encore revenu sur les rails lors de la campagne provinciale de 1989. Désireux d'obtenir à nouveau la confiance des électeurs, Robert Bourassa s'engage alors par écrit à prolonger le métro. L'opposition péquiste dénonce l'inspiration soudaine du premier ministre, rappelant que cet ambitieux projet ne figure pas dans le «plan de dix ans» du ministère des Transport pour la région métropolitaine.

La petite histoire ne se lasse pas des répétitions. Dans son plan stratégique, l'actuelle Agence métropolitaine de transport (AMT) ne prévoit pas d'étendre le métro à l'île Jésus avant 2004. De 1987 à 1996, la Société de transport de Laval (STL) a subi une baisse d'achalandage de 16,6 %, la pire des trois grands organismes de transport de la région métropolitaine. Selon l'AMT, cette chute justifie le report du projet risquant de coûter quelque 400 millions de dollars.

Cela n'empêche cependant pas M. Perreault de délier sa langue quelques mois avant qu'il ne soit soumis, au même titre que ses collègues de l'Assemblée nationale, au jugement du peuple.

Même s'il est intimement lié aux jeux du pouvoir (Jacques Parizeau l'avait promis sous des cieux plus bleus en 1994), le prolongement du métro ne relève pas de l'utopie. La récession de 1990, suivie de la douloureuse réforme Ryan, deux ans plus tard, a simplement mis un frein momentané à toute visée expansionniste.

A ce jour, les maires de Montréal-Nord, d'Anjou et de Saint-Léonard attendent encore l'extension du métro vers l'est, un projet remis aux calendes grecques. À Montréal-Nord, les citoyens ont financé le métro à raison de 120 millions par leur participation à la CUM au cours des 30 dernières années. À Saint-Léonard, ce montant atteint environ 150 millions. Ces électeurs accepteraient-ils que le prolongement du métro se fasse par l'ouest de Montréal (ligne 2 orange; Côte-Vertu) vers le secteur résidentiel Bois-Francs, à Saint-Laurent, puis vers le centre-ville de Laval, comme le suggèrent les plus récentes études?

Le chant partisan des sirènes ne doit pas faire oublier que le transport collectif est à la merci des écueils les plus périlleux. La réforme Ryan s'est traduite par un transfert net de 139,9 millions pour la STL, la Société de transport de la CUM (STCUM) et la Société de transport de la rive sud de Montréal (STRSM). La baisse généralisée de l'achalandage, doublée de ce transfert, contraignent les municipalités à assumer l'essentiel des dépenses en transport en commun. Ainsi, la STCUM tire 40 % de ses recettes de la quote-part des villes membres. Cette proportion grimpe à 44 % dans le cas de la STRSM et à 48 % dans le cas de la STL. Pis encore, ces trois villes comptent essentiellement sur les taxes foncières pour financer un service aussi essentiel que le transport.

Dans un tel contexte, les nouvelles sources de financement (une centaine de millions), que le ministre Perreault fait miroiter aux élus advenant la fusion de la STL, de la STCUM et de la STRSM, semblent salutaires. Le transport public risque en effet d'être «étranglé», pour reprendre les termes du ministre, avant que le métro n'arrive en gare à l'île Jésus.

POLITIQUE

Brassard relance le débat sur la partition, page A 4



LE MONDE

L'ONU «condamne» et sanctionne Bagdad, page A 6

ÉCONOMIE

Nouvelle dégringolade sur les marchés boursiers, page B 2

Jour de la dernière chance aux Postes

Le syndicat soumet une nouvelle offre à l'employeur ce matin

PRESSE CANADIENNE

Le Syndicat canadien des travailleurs des postes a reporté le débrayage de 24 heures, le temps de présenter une nouvelle offre à son employeur. La grève aurait pu entraîner l'interruption de la livraison du courrier dès aujourd'hui.

«Puisque nous voulions mettre fin à l'impasse, nous avons décidé de repousser notre ultimatum», a déclaré hier le président du syndicat, Darrel Tingley. «La grève dépendra de la réponse de la Société à notre proposition et des progrès réalisés à la table de négociations.»

M. Tingley a expliqué en conférence de presse qu'il avait parlé au président de la Société, Georges Clermont,

hier matin. Les membres du syndicat et les représentants des employeurs se sont rencontrés en après-midi pour discuter du peu d'évolution dans les négociations.

L'offre syndicale sera présentée lors d'une réunion formelle aujourd'hui, a révélé Darryl Tingley.

«Il faut prendre en considération qu'elle [la Société] a fait l'appel téléphonique, alors de toute évidence, ce qui s'est passé l'a inquiétée et elle veut négocier.»

La Société canadienne des postes a déclaré qu'elle examinera l'offre du syndicat et qu'elle fera une contre-offre.

«C'est important pour nous de résoudre le conflit aussi vite que possible, parce que nous perdons chaque jour plus de clients», a expliqué Raymond Poirier, le responsable des relations industrielles pour la Société.

«La menace d'une grève est presque aussi pire qu'une grève elle-même. Nous allons garder nos doigts croisés et espérer pour le mieux.»

Aucune des deux parties ne veut révéler le contenu de ses dernières positions, mais Darryl Tingley a indiqué que le syndicat n'est pas préparé à accepter une offre salariale qui est plus basse que le taux d'inflation, actuellement à 1,6 %.

Le syndicat vise plus de 8 % d'augmentation salariale après 18 mois et une augmentation de la sécurité d'emploi.

Les postiers et les autres employés gagnent 17,41 \$ de l'heure. La Société veut trouver des façons d'épargner 200

VOIR PAGE A 10: POSTES

MONTREAL

L'entente entre la CEPGM et les policiers inquiète Bélanger

■ À lire, page A 3

Effet de serre

Le Canada reporte ses objectifs de dix ans

Québec se dissocie de la décision des ministres canadiens de l'Environnement

LOUIS-GILLES FRANCEUR
LE DEVOIR

Le Québec a refusé hier de participer à l'enterrement de première classe qu'ont réservé les ministres canadiens de l'Environnement, réunis à Regina, aux engagements pris par le Canada en signant la Convention de Rio en 1992.

Le ministre québécois de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin, a en effet refusé de signer le communiqué final de cette réunion du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) après que les ministres eurent convenu de reporter de 10 ans l'atteinte des objectifs de stabilisation des gaz à effet de serre.

Le Canada s'était engagé à Rio à stabiliser ses émissions de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990 dès l'an 2000. Les ministres canadiens de l'Environnement ont pour leur part reporté hier cet objectif de stabilisation à 2010, soit une position calquée sur celle des Américains, qui vont proposer à Kyoto de reporter l'atteinte de cet objectif entre 2008 et 2010.

De plus, les ministres provinciaux de l'Environnement ont aussi convenu de ne fixer à Regina aucun objectif de



Paul Bégin

VOIR PAGE A 10: ENVIRONNEMENT

Congé parental

Ottawa cible les «cas extrêmes»

«Un repos raisonnable, c'est correct. Mais quand c'est beaucoup plus long...»

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Priver une mère d'une partie de ses prestations d'assurance-emploi parce qu'elle a pris une semaine de vacances sans son poupon ne devrait pas se produire, reconnaît-on au bureau du ministre du Développement des ressources humaines.

Cette sanction se justifie, cependant, dans le cas de vacances prolongées prises lorsque le parent reçoit des prestations pour congé parental, tient-on à préciser.

Le *Devoir* faisait état mardi du cas d'une résidente de Sainte-Thérèse qui s'est fait demander la semaine dernière, par une agente du ministère, si son bébé l'accompagnait lors d'un séjour d'une semaine dans le Sud. Elle avait effectué ce voyage au printemps 1995, au moment où elle se prévalait d'un congé parental de 10 semaines. Comme elle avait fait garder son bébé, on lui a demandé de rembourser les prestations reçues durant la semaine en question.

Le ministre Pierre Pettigrew a demandé à ses fonction-

VOIR PAGE A 10: OTTAWA

Lire aussi en page A 8:

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La grève était dans l'air toute la journée, hier, avant que le syndicat n'annonce qu'il retournait à la table de négociations. Même que Jacques Darveau, camionneur à Postes Canada, avait remis ses clés à ses employeurs en fin d'après-midi...

Quand la Francophonie se porte comme une fleur au chapeau

SYLVIANE TRAMIER
CORRESPONDANTE DU DEVOIR EN CHINE

Hanoi — Dans la ville-hôte de la rencontre biennale des pays francophones, les vestiges architecturaux de cent années de colonisation française sautent aux yeux, mais la francophonie ne saute pas aux oreilles. Pour bon nombre de participants au 7^e Sommet des pays ayant le français en partage, c'est une légère déconvenue de devoir parler en anglais pour se faire comprendre des employés d'hôtels ou des chauffeurs de taxis de Hanoi.

Dans ce pays de 77 millions d'habitants, on estime à cinq cent mille à peine le nombre de francophones, pour la très grande majorité des personnes de plus de soixante ans. Cela fait plus de quarante ans — depuis Dien Bien Phu et la retraite de la France en 1954 — que l'enseignement du français a cessé dans les écoles du pays et qu'il a même été banni jusqu'à une date récente. Depuis une dizaine d'années pourtant, la langue française recommence à se développer dans le système éducatif.

«Il y a au Vietnam une francophonie d'appel, dit un membre de la délégation québécoise. C'est un pays qui veut retrouver sa francophonie, qui cherche à reconquérir le français et lui donner

une place de langue seconde.»

Dans l'école primaire Binh Minh — autrefois Honoré-de-Balzac —, Vuong Yen Ngoc est professeur de français, responsable des classes bilingues où sont inscrits 120 élèves de six à dix ans, sur un total de 600 enfants dans l'école. À la récréation, on entend les enfants chanter *Frère Jacques* et, dans la classe, ils saluent la maîtresse d'un tonitruant «*Bonjour mademoiselle!*», en chœur et debout. Les plus petits apprennent à parler et à lire le français, à raison de dix heures par semaine; les plus grands font aussi des mathématiques et de la biologie en français. L'école est subventionnée en partie par le gouvernement et en partie par les parents des élèves. Les manuels de français et le matériel didactique sont fournis par l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche universitaire (AUPELF-UREF), qui subventionne aussi en partie le salaire des professeurs de français.

Des écoles primaires bilingues — français et vietnamien —, il y en a dix à Hanoi. Créées il y a cinq ans par le ministère de l'Éducation, ces classes bilingues ont la réputation de donner un enseignement de qualité et seuls les meilleurs élèves y sont acceptés sur examen. «Ce sont les



MÉTÉO

Montréal
Ciel variable
en après-midi et
dégagé en soirée.
Max: 0 Min: -7
Détails, page B 6

Québec
Ciel variable.
Max: 0 Min: -8

INDEX

Agenda B 6
Annonces B 6
Avis publics B 5
Culture B 8
Économie B 2
Editorial A 8

Le monde A 6
Les sports B 5
Montréal A 3
Mots croisés B 5
Politique A 4
Télévision B 7

www.ledevoir.com

VOIR PAGE A 10: FRANCOPHONIE

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

Éloge de la distinction

Luc Courchesne reçoit le premier prix de la biennale de Tokyo pour son œuvre multimédia *Paysage n° 1*. L'illustrateur Gilles Tibo est en nomination pour le prix Hans Christian Andersen, le «petit Nobel» de la littérature jeunesse.

Stéphane Baillargeon
Le Devoir



L'artiste québécois Luc Courchesne a remporté la plus haute récompense de la première édition de la biennale de l'Intercommunication Center (ICC), à Tokyo, au Japon. Le prix est accompagné d'une bourse de cinq millions de yens, soit environ 60 000 \$.

Luc Courchesne, professeur à l'École de design de l'UdeM, a réalisé une installation interactive intitulée *Paysage n° 1*, alliant l'art et la technologie, comme le demandait le concours. Son œuvre sera présentée en permanence au site de l'ICC.

Le Centre japonais est financé par NTT, l'équivalent de Bell au Canada. Une quarantaine d'artistes du monde ont d'abord été invités par quelques conservateurs à soumettre des projets multimédias. Courchesne lui-même a été parrainé par Louise Dompière, de la galerie Power Plant, de Toronto. Un jury international a ensuite reçu 35 propositions, en a retenu une dizaine (de Jim Campbell, Ken Feingold, Marina Grzicic et Aina Smid, etc.) qui ont été réalisées avec un budget d'environ 120 000 \$ pièce. Le premier prix a été remis à *Paysage n° 1/Landscape One* (1997), le 24 octobre dernier.

Le travail primé est une complexe installation multimédia utilisant un panorama vidéo interactif, quatre ordinateurs en réseau avec plaquettes tactiles, microphones, détecteur de présence, des lecteurs vidéodisques et des projecteurs vidéo. L'ensemble délimite un espace à l'aide de quatre écrans où est projeté un panorama photo réaliste de 360° représentant une portion du parc du Mont-Royal. Ce jardin public peut être visité par des personnes réelles (les visiteurs de l'œuvre) et virtuelles (les acteurs pré-enregistrés). Mieux encore, le public en chair et en os ne peut se déplacer dans cet espace virtuel que s'il réussit à entrer en contact avec un des personnages (un chien, un couple, un enfant...), soit par la voix, soit à l'aide d'un pointeur tactile. La nature et la portée des relations entre les sujets des deux mondes, le nôtre et l'autre, dépend même du type de relations définies au fur et à mesure de l'expérience interactive.

«Le sujet de ce travail, c'est l'espace et sa conquête à travers les rapports humains», explique l'artiste, joint hier, à Montréal. «Chaque personne doit développer une stratégie de conquête de l'espace en fonction des personnages et de ses propres significations. Au bout du compte, les différentes stratégies, de la fuite à l'anticipation en passant par le désir, révèlent leur conséquence, la déception, l'abandon ou la satisfaction.»

L'artiste souhaite que la biennale de l'ICC, offrant un cadre exceptionnel de création, inspire des campagnes nationales. «On entend à cœur de jour que l'avenir est dans les contenus, pas seulement dans la quincaillerie informatique, mais on ne voit pas beaucoup de gestes concrets», dit le professeur Courchesne. L'industrie japonaise, elle, a compris l'importance du développement de projets de pointe avec les artistes qui sont en bonne position pour générer du contenu en utilisant les nouvelles technologies.»

Luc Courchesne est né au Québec

en 1952. Diplômé du MIT de Cambridge, il enseigne à l'École de design industriel de l'UdeM depuis 1989 et s'intéresse à la vidéo interactive depuis 1984. Ses travaux ont été présentés dans une douzaine de pays, et le MOMA de New York lui a consacré une exposition individuelle il y a deux ans. Cette année, il était artiste en résidence au Musée de la Nouvelle-Zélande, à Wellington, qui lui consacra une expo en février prochain. Ses œuvres récentes seront aussi bientôt montrées au Zentrum für Kunst und Medientechnologie (ZKM) de Karlsruhe, en Allemagne, et au Centre culturel canadien de Paris.

Le site Internet www.ame.umontreal.ca/courchesne/ propose un aperçu du corpus de l'œuvre et une bibliographie de ce Luc Courchesne, artiste du monde réel et virtuel.

Tibo et le «petit Nobel»

L'illustrateur montréalais Gilles Tibo, créateur des contes de la série *Simon* (Éditions Tundra), vient lui aussi de se distinguer sur la scène mondiale en étant sélectionné par l'Union internationale pour les livres de jeunesse (IBBY-Canada), comme candidat canadien pour un prix Hans Christian Andersen 1998. Il s'agit de la plus prestigieuse récompense au monde dans le domaine, d'ailleurs surnommé le «petit Nobel». L'auteur canadien d'Ottawa Brian Doyle a également été proposé par IBBY-Canada. La récompense internationale est décernée à tous les deux ans depuis 1956 (et aux travaux d'illustration depuis 1966). Un jury international de huit membres tient compte de l'œuvre complète de l'auteur et de l'illustrateur. Les noms des prochains lauréats seront dévoilés à Vienne en avril prochain. Une exposition des œuvres de tous les candidats sera également organisée dans le cadre de la prochaine foire du livre de Bologne. La remise officielle du prix aura lieu pendant le congrès biennal d'YBBY, à New Delhi, en Inde, en septembre 1998.

Vernissages, etc.

■ Samedi, 15h: lancement du livre d'artiste *Le Repaire des dieux* (éditions Roselin), conçu et réalisé par Jacques Fournier, sur des textes de Rober Racine, à la galerie René Blouin, 372, rue Sainte-Catherine Ouest, salle 501, à Montréal.

■ Mardi, 19h: *Qui dit mieux?* des «enchantées-performances», autour des œuvres d'une soixantaine d'artistes (de Pierre Ayot à François Vincent) ayant déjà exposé en solo ou en duo au centre d'exposition et d'animation en art actuel Pein Sud, de Longueuil. Les profits générés seront remis au centre. Les œuvres sont exposées à compter de 9h, le jour de l'encan, au collège Édouard-Montpetit, 100, rue de Gentilly Est, local D-0626, à Longueuil. Renseignements: 679-2966.

THÉÂTRE

Une pantalonnade endiablée

L'AHURISSANT VERTIGE

DE MONSIEUR MAELSTRÖM

Texte Claude Paiement. Décor: Julie Charland. Costumes: Pascale Déry. Éclairages: Martin Labrecque. Bande sonore: Carole Bergeron. Avec Normand Carrière, Chantal Dumoulin, Sylvain Marcel et Igor Ovadis. Une production du Théâtre Harpagon présentée à La Veillée jusqu'au 23 novembre.

HERVÉ GUAY

Si l'on signalait à votre attention une «comédie jazzée sur un thème connu», je doute fort que vous vous attendriez à ce que réserve au spectateur *L'Ahurissant Vertige de Monsieur Maelström*. Car ce que l'auteur et metteur en scène Claude Paiement propose à La Veillée, c'est une pantalonnade étourdissante où le jazz n'intervient qu'entre deux scènes pour faire descendre le pouls du public emporté par tant de frénésie.

Pourtant, M. Maelström est un vieillard. Diablement coriace, même s'il est condamné par le diagnostic de 37 médecins. En fait, ce dernier ne se résigne pas à mourir et est prêt à tout pour échapper à la Faucheuse qui, métaphore ingénieuse, se présente ici sous les traits d'un huissier. Ce faisant, il fait appel au passage à des spécialistes de tout poil. Maelström va même jusqu'à engouffrer toute sa fortune pour éviter le pire, sans se préoccuper de laisser un sou vaillant à sa fille. Tout cela reste vain, bien évidemment.

Sur fond de mort appréhendée, Paiement a donc écrit une série de péripéties enlevées qui restent assez classiques dans l'écriture et dans la forme. Son humour verse à l'occasion dans l'absurde ou le cauchemardesque, mais sans trop déroger à l'exagération propre au grotesque ou à la farce. En fait, nous ne sommes pas très loin des pochades métaphysiques d'Alexis Martin et du Groupe-



Sylvain Marcel, Normand Carrière et Chantal Dumoulin

ment forestier du théâtre.

Cela vaut aussi pour la démarche et le type de théâtre pratiqué. Ici, la mise en scène n'est là que pour assurer une transcription vraiment transparente du texte. D'où une scénographie légère, de forme circulaire, constituée de rideaux coulissants, de quelques meubles et objets bien choisis, habilement éclairés par Martin Labrecque. Encore plus de soin a été apporté aux costumes, très XIX^e, imaginés par Pascale Déry, puisque, petite production oblige, plusieurs comédiens y tiennent plus d'un rôle.

La distribution est d'ailleurs de bon calibre: très solide Normand Carrière dans le rôle-titre, étonnant Sylvain Marcel qui campe un délicieux secrétaire dyslexique judicieusement habillé à la Tintin. Chantal Dumoulin s'avère, de son côté, aussi crédible en putain éberluée qu'en fille froide et vertueuse. Quant à Igor Ovadis, c'est à nouveau un plaisir de le voir tourbillonner sur scène dans divers petits rôles auxquels il confère sa drôlerie et son accent inimitables.

Certains déploieront peut-être que Paiement n'ait pas doté ses bouffons de davantage d'intériorité. On peut aussi lui reprocher d'étirer quelques scènes

par trop prévisibles. Toutefois, comme le spectacle est mené à un rythme endiablé, il n'y paraît presque pas.

Du reste, l'important, c'est tout de même que la satire porte et qu'un regard critique émane du petit théâtre intérieur de M. Maelström. En effet, il a beau être trivial et répugnant, ce Pantalon immature, incapable de regarder la mort en face, il n'en demeure pas moins confronté à une situation où il n'est pas sûr que nous ne livrerions pas le même combat insensé. Il n'est au demeurant pas si dupe, lui qui s'écrie, parlant de Dieu: «Et si ce salaud existe, nous l'attraperons de revers.»

Il est vrai qu'à l'agonie en demiteintes, Paiement préfère brosser un tableau grand-guignolesque. Ici, il n'y en a que pour les ultimes sursauts d'un moribond terriblement agité. Bien entendu, à voir Maelström s'acharner de la sorte, on est certes moins troublé que devant un être plus digne. Mais pour désopilante qu'elle soit, cette production du Théâtre Harpagon pose sans conteste une question d'une inévitable pertinence. Et, du moins, y a-t-il bien peu de naïveté dans ce portrait au vitriol d'un homme fou. En ce qui me concerne, c'est déjà beaucoup.

CONCERTS CLASSIQUES

Un chef un peu trop brouillon

LES ENVOLÉES MUSICALES AIR CANADA

A. Shulman: *A Laurentian Overture*; C. Chaplin: pot-pourri de mélodies tirées de divers films; L. Liebermann: *Concerto pour flûte*, op. 39; F. Grofé: *Suite Grand Canyon*. Timothy Hutchins, flûte; Orchestre symphonique de Montréal, dir. Skitch Henderson. Salle Wilfrid-Pelletier, le 11 novembre 1997. Reprise le 12 novembre.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Petit concert, petite salle; décidément, mardi soir ne fut pas un grand soir. Tout au plus s'y est-on légèrement amusé. *La Laurentian Overture* est de ce genre de musique banale qui tue le temps sans rien laisser comme souvenir tant la substance est mince; naturellement, comme cela est orchestré à l'américaine, l'efficacité du clinquant pallie momentanément la qualité déficiente de l'inspiration.

Ce n'est pas grave, on venait tous un peu entendre les mélodies de Chaplin. L'arrangement proposé mardi soir a démontré la différence entre vérité (la haute tenue et le raffinement des idées musicales du «compositeur») et racolage vulgaire (ton trop pompeux pour servir, et un chef plus intéressé à faire le clown pour masquer ses insuffisances — l'OSM ignore même parfois totalement — qu'à faire de la musique). Le tout, avec narration de monsieur l'invité qui ne s'est même pas excusé de ne pas savoir pro-

noncer un seul mot de français, laissant au fils du grand Charlot, Eugène, le soin de maladroitement manifester sa gêne devant une telle situation.

Le concerto qui suivit fut encore plus ennuyeux que *l'Overture*, car étalé dans le temps. Le retour assumé du compositeur aux univers tonaux n'y fait pas la preuve de sa raison d'être. Ce qui sauve une telle œuvre, c'est l'excellence de Timothy Hutchins en soliste. Il est prodigieux d'entendre un tel Syrinx faire dérouler ces mélodies longues et sinueuses, égrener ces interminables chapelets de notes avec une sonorité à la fois ronde et radieuse. La beauté de la flûte se montrait ici dans toute sa grandeur, tout comme l'interprète s'imposait dans sa complète maîtrise de son art.

La Suite Grand Canyon de Grofé clôturait le concert. On s'amuse encore naïvement de ce lever de soleil, des braillements des muets et des imitations de sabots, et de l'orage, avec sa panoplie d'éoliennes, de plaques de tonnerre, de roulements de tam-tam et de grosse caisse comme fond tellurique sur lequel se déchaînent toutes les allégories musicales propulsées par l'OSM. Le chef se contente de remuer un peu d'air devant cela: beaucoup d'imprécisions, de petites bavures qui dénotent un manque de sérieux de sa part et la grande confiance qu'il fit aux musiciens pour tenir cela en place. Quand on sait qu'on n'écoute que pour se divertir légèrement, on sourit doucement de l'innocence de l'œuvre et des maladrotes du chef.

EN BREF

De très près

(Le Devoir) — Le CRTC, le Conseil de la radiodiffusion et de la télévision canadienne, n'entend pas pour le moment intervenir dans le dossier du *Howard Stern Show*, diffusé à CHOM-FM à Montréal. Les plaintes envoyées au CRTC concernant cette émission ont été transmises au Conseil canadien des normes de la radiodiffusion, qui a servi hier un sévère blâme envers cette émission. Le Conseil canadien, un organisme formé des radiodiffuseurs privés, demande aux deux radios qui diffusent cette émission de prendre les mesures adéquates. Mais au CRTC on indique suivre de situation de près.

Howard proteste

(PC) — L'animateur radiophonique Howard Stern affirme qu'il veut donner sa version au Conseil canadien des normes de la radiodiffusion. Cet organisme d'auto-surveillance de l'industrie a blâmé, mardi, les radios CHOM-FM, de Montréal, et Q-107, de Toronto, qui, pour mousser leur auditoire, laissent Stern proclamer ce qu'il veut depuis son studio de New York. «Je suis crucifié et pris hors contexte», a plaidé Stern. «Si le conseil veut bien m'entendre, j'irai au Canada et je témoignerai. Il faut tenir une audience sur tout cela car, je pense, ce n'est pas juste ce qui arrive.»

Celui de Montréal et celui du gouverneur

(Le Devoir) — C'est lundi prochain que sera dévoilé le gagnant du Grand Prix du livre de Montréal, la même journée d'ailleurs que le gagnant du prix littéraire du Gouverneur général du Canada. Plus de 200 ouvrages ont été évalués par un jury présidé par Marie-Claire Blais, et les cinq finalistes au Grand Prix du livre de Montréal sont *Wild Asterisks in Cloud*, de D.G. Jones (Empyrean Press), *Le Monde sur le flanc de la truite*, de Robert Lalonde (Borealis), *L'Immense Fatigue des pierres*, de Régine Robin (XYZ éditeur), *Random Walks, Essays in Elective Criticism*, de David Solway (McGill-Queen's University Press) et *Cristoforo*, de Willie Thomas (XYZ éditeur).

Peterson au Lincoln Center

(AP) — Le pianiste Oscar Peterson vient d'être honoré pour sa contribution à son art, au gala annuel Jazz at the Lincoln Center. L'artiste a joué *Embraceable You*, en duo impromptu avec Wynton Marsalis à la trompette. Marsalis venait de souligner chez son aîné la virtuosité, l'élégance, l'inspiration, l'énergie et la dignité, entre autres qualités. Né à Montréal en 1925, invité à Carnegie Hall dès 1949, Peterson a remercié notamment Ella Fitzgerald et Dizzy Gillespie «qui ont suscité chez moi le désir de faire tout ce que j'ai fait».

Médailles au Soleil

(Le Devoir) — Deux élèves de l'École nationale de cirque se sont mérités un Lion de bronze lors de la 6^e édition du Festival d'acrobatie de Wuqiao, en Chine. Stéfanie Gasparoli au trapèze double et Stéfanie Lamoureux au trapèze grand ballant se sont chacune mérités un Lion de bronze, alors que des artistes de la Chine et de la Russie se sont partagé les Lions d'or et d'argent.

ARTS VISUELS

Le syndrome de la Cadillac

Le Musée du Québec élimine trois postes de conservateurs

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le Musée du Québec (MQ) restructure de fond en comble son secteur de la conservation et déplace vers les «affaires publiques» ses activités éducatives. Une dizaine d'employés, sur les quelque 130 que compte l'établissement des plaines d'Abraham, sont affectés par cette refonte de l'organigramme qui va entraîner la disparition de trois postes de conservateurs. Les décisions ont été annoncées à chacune des personnes concernées la semaine dernière.

La direction du Musée justifie cette mutation par les compressions budgétaires récurrentes qui ont entraîné une forte diminution du nombre des expositions et des achats d'œuvres d'art réalisés chaque année.

Le budget du MQ oscille maintenant autour de neuf millions, dont à peine 1,7 million peut être consacré aux activités de fonctionne-

ment. Le reste demeure incompréhensible (remboursement de l'hypothèque, entretien de l'édifice, etc.). Au moment de sa réouverture, en 1991, le musée renouveau jouissait d'une enveloppe annuelle d'environ 12,5 millions et organisait jusqu'à deux fois plus d'expositions que cette année.

«Nous sommes dans une dynamique de restructuration», commente John Porter, le directeur du MQ, joint hier à ses bureaux. «Ce resserrement [de l'organigramme] va nous permettre une meilleure adhésion aux priorités institutionnelles. Dans les dernières années, la réduction de notre enveloppe budgétaire a fait en sorte qu'on réalise et qu'on réalisera beaucoup moins d'expositions, comme on achète et on achètera beaucoup moins d'œuvres pour la collection permanente. Certains conservateurs ne peuvent donc plus se concentrer sur la préparation d'expositions ou d'achat qui ne se feront pas. Si on veut tirer profit de notre personnel, il faut donc procéder à des réaménagements.»

Jusqu'ici, le MQ comptait huit conservateurs spécialisés; il n'en reste plus que cinq. Le responsable de la Collection prêt d'œuvre d'art a pris sa retraite et n'a pas été remplacé, mais ses responsabilités sont maintenant transférées au conservateur de l'art contemporain (depuis 1960). Le poste de conservateur de la photographie est aboli et ses fonctions sont remises à la conservation des arts graphiques (estampes et dessins). Seules les responsabilités des conservateurs des arts décoratifs et de l'art ancien (avant 1900) demeurent en l'état, tandis que la charge de l'art moderne passe dans les mains de Michèle Grandbois.

Le conservateur autrefois affecté à ce secteur et son collègue responsable de la photo vont dorénavant s'occuper de la recherche et de la documentation de la collection du musée. Ces travaux s'inscrivent dans la perspective du développement d'un vaste système de gestion et d'information multimédias pour la diffusion du patrimoine muséal québécois dé-

veloppé depuis deux ans, en collaboration avec le Musée d'art contemporain et le Musée des beaux-arts de Montréal.

En même temps, le MQ amorce ainsi une sorte de virage forcé vers sa propre collection. Trop pauvre pour monter des projets nécessitant d'onéreux emprunts à d'autres établissements, le Musée va concentrer de plus en plus ses efforts sur ses quelque 21 000 œuvres, dont environ 38 % nécessiteraient des travaux de restauration.

«On va présenter moins d'expositions», explique le directeur, mais on va tenter de mettre davantage en valeur notre collection, de façon aussi intelligente que possible. On va polariser sur certains aspects, dynamiser par exemple notre énorme collection d'œuvres sur papier, qui compte pour à peu près la moitié de la collection permanente. [...] Le Musée du Québec est toujours un bel équipement. Mais il est maintenant victime du syndrome de la Cadillac: on a plus d'essence pour faire rouler la machine.»

LA MAISON
Amérique

D'EDWARD THOMAS
TRADUCTION DE
RENÉ-DANIEL DUBOIS
MISE EN SCÈNE DE
MARTIN FAUCHER

3 DERNIÈRES
CE SOIR, DEMAIN ET SAMEDI
13, 14, 15 NOVEMBRE

UNE PRODUCTION IMPLACABLE...
L'EFFET EST SAISSISSANT...
UN COUP DE POING... C. Marquis, Christiane Charette en direct

Hervé Guay, Le Devoir
Raymond Bertin, VOIR

EN COLLABORATION AVEC
LES ARTS
du Maurier

Avec PASCALE DESROCHERS GÉRALD GAGNON STÉPHANE GAGNON
PATRICK GOYETTE LOUISE TURCOT
Décor CLAUDE GOYETTE Costumes ÉLISE PROVOST Éclairages MARTIN LABRECQUE
Assistance à la mise en scène et bande sonore: HÉLÈNE GAGNON

DU 14 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE 1997
du mardi au samedi à 20 h, le dimanche à 15 h

LA LICORNE 4559, Papineau
Montréal RÉSERVATIONS: (514) 523-2246